



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9993>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **26-9993**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Bobigny

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORÉ DE LA VILLE DE BOBIGNY Lot n°1 : Entretien du patrimoine arboré Lot n° 2 : Entretien des espaces verts

Description : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DU PATRIMOINE ARBORÉ DE LA VILLE DE BOBIGNY

Identifiant de la procédure : 5dcd6c4f-3f2a-4a54-9523-d4229e3a5cc2

Avis précédent : e7af9755-968a-48de-ab80-06af47bdcda7-02

Identifiant interne : 25 F1 04 OA/OB

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77211300 Services de défrichement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77211400 Services d'abattage d'arbres

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77211500 Services d'élagage

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BOBIGNY

Code postal : 93000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 0 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : ENTRETIEN DU PATRIMOINE ARBORÉ DE LA VILLE DE BOBIGNY

Description : Entretien du patrimoine arboré

Identifiant interne : 25 F1 04 OA

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77340000 Élagage des arbres et taille des haies

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77211400 Services d'abattage d'arbres

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77211500 Services d'élagage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 93000

Ville : Bobigny

Code postal : 93000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1er critère : Valeur technique appréciée d'après un mémoire (50 points) - N1 Chaque offre recevra ainsi une note N1 obtenue après l'évaluation des thèmes précisés ci-après et qui seront développés par les candidats dans le mémoire technique. Ces mémoires devront être rédigés en reprenant l'ordre et les titres de ces thèmes. Moyens particuliers mis en oeuvre pour le marché : Moyens humains dédiés au chantier : - Nombre d'employés qu'il s'engage à dédier par type de prestation notamment pour la tonte, l'entretien des végétaux et le ramassage des feuilles ; - Attestation de formation, habilitations des personnes qu'il s'engage à dédier aux prestations de l'accord-cadre ; - Procédures et moyens mis en place pour assurer la continuité des chantiers et le respect des délais. Le candidat devra indiquer le nom et les coordonnées de la personne responsable de la conduite des prestations, ainsi que son suppléant en cas d'absence ; Moyens matériels dédiés au chantier : - Matériels et véhicule utilisés pour les différentes prestations de l'accord cadre ; - Moyens techniques dédiés à l'hygiène et la sécurité du personnel et des usagers ; Méthodologie d'exécution des prestations : - Méthodologie pour réaliser les prestations, notamment pour l'installation et l'organisation matérielle du chantier et des approvisionnements ; - Mesures prises afin de limiter les gênes aux usagers des lieux et riverains ; - Accompagnement de la commune dans la mise en oeuvre d'une démarche de la gestion différenciée ; - Méthodologie pour la mise en place d'astreinte et intervention d'urgence ; - Prise en compte des contraintes ou complexités techniques particulières pouvant être rencontrées lors de certains chantiers en zone urbaine occupée, notamment les procédés d'exécution des interventions à proximité des réseaux et de protection des ouvrages existants Suivi des interventions : - Description des différents points d'étape avec la maîtrise d'ouvrage et les délais de remise des différents documents relatifs au projet (devis, délai de remise des rapports d'intervention, délai de facturation, etc.) ; - Présentation de la démarche qualité spécifique pour le marché avec notamment la description des outils mis à disposition pour le suivi du marché (planning, rapport d'activité, indicateurs, etc.)

Critère :

Type : Prix

Description : 2ème critère : Prix (40 points) - $N_2 = N_{2.1} + N_{2.2}$ Sous critère 2.1 (noté sur 20 points) : Somme du DQE masqué Montant total HT pour un chantier type apprécié selon un détail quantitatif et estimatif masqué correspondant aux travaux les plus courants du marché, non remis aux candidats, élaboré par la personne publique avant la réception des offres et établi à partir du BPU du candidat (20 points). Il sera appliqué la remise commerciale proposée par le candidat pour l'analyse de ce chantier type. $N_{2.1} = 20 \times \frac{P_{min}}{P}$ où P_{min} est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du montant total du chantier et P est le coût de l'offre considérée au regard du montant total du chantier. Sous-critère 2.2 (noté sur 20 points) : Somme des montants relatifs au BPU (« Total BPU » figurant au BPU renseigné par le candidat) $N_{2.2} = 20 \times \frac{P_{min}}{P}$ où P_{min} est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du

montant correspondant au total du BPU des offres analysées et P est le coût de l'offre considérée au regard du montant correspondant au BPU concerné, montant tel qu'il figurera sur le BPU (ligne « Total du BPU »)

Critère :

Type : Qualité

Description : 3e critère : Protection de l'environnement (10 points) - N3
Dispositions envisagées en matière de protection de l'environnement et de limitation des nuisances de chantier. -Politique générale -Respect de l'air - Emissions sonores -Respect de l'insertion du chantier -Effluents de chantier - Gestion des déchets

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante : 1. la valeur technique (50 points) 2. le prix (40 points) 3. les performance en matière de protection de l'environnement (10 points) Chaque critère sera affecté d'une note qui permettra l'établissement d'une note globale N (maxi 100 points) à l'aide de la formule suivante : $N = N1 + N2 + N3$ La meilleure offre étant celle ayant la note globale N la plus élevée.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Ville de Bobigny

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE BOBIGNY

Description : Entretien des espaces verts

Identifiant interne : 25 F1 04 OB

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77211300 Services de défrichement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77211500 Services d'élagage

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Bobigny

Code postal : 93000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 4 An

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 600,000 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : 1er critère : Valeur technique appréciée d'après un mémoire (50 points) - N1 Chaque offre recevra ainsi une note N1 obtenue après l'évaluation des thèmes précisés ci-après et qui seront développés par les candidats dans le mémoire technique. Ces mémoires devront être rédigés en reprenant l'ordre et les titres de ces thèmes. Moyens particuliers mis en oeuvre pour le marché : Moyens humains dédiés au chantier : - Nombre d'employés qu'il s'engage à dédier par type de prestation notamment pour la tonte, l'entretien des végétaux et le ramassage des feuilles ; - Attestation de formation, habilitations des personnes qu'il s'engage à dédier aux prestations de l'accord-cadre ; - Procédures et moyens mis en place pour assurer la continuité des chantiers et le respect des délais. Le candidat devra indiquer le nom et les coordonnées de la personne responsable de la conduite des prestations, ainsi que son suppléant en cas d'absence ; Moyens matériels dédiés au chantier : - Matériels et véhicule utilisés pour les différentes prestations de l'accord cadre ; - Moyens techniques dédiés à l'hygiène et la sécurité du personnel et des usagers ; Méthodologie d'exécution des prestations : - Méthodologie pour réaliser les prestations, notamment pour l'installation et l'organisation matérielle du chantier et des approvisionnements ; - Mesures prises afin de limiter les gênes aux usagers des lieux et riverains ; - Accompagnement de la commune dans la mise en oeuvre d'une démarche de la gestion différenciée ; - Méthodologie pour la mise en place d'astreinte et intervention d'urgence ; - Prise en compte des contraintes ou complexités techniques particulières pouvant être rencontrées lors de certains chantiers en zone urbaine occupée, notamment les procédés d'exécution des interventions à proximité des réseaux et de protection des ouvrages existants Suivi des interventions : - Description des différents points d'étape avec la maîtrise d'ouvrage et les délais de remise des différents documents relatifs au projet (devis, délai de remise des rapports d'intervention, délai de facturation, etc.) ; - Présentation de la démarche qualité spécifique pour le marché avec notamment la description des outils mis à disposition pour le suivi du marché (planning, rapport d'activité, indicateurs, etc.)

Critère :

Type : Prix

Description : 2ème critère : Prix (40 points) - $N_2 = N_{2.1} + N_{2.2}$ Sous critère 2.1 (noté sur 20 points) : Somme du DQE masqué Montant total HT pour un chantier type apprécié selon un détail quantitatif et estimatif masqué correspondant aux travaux les plus courants du marché, non remis aux candidats, élaboré par la personne publique avant la réception des offres et établi à partir du BPU du candidat (20 points). Il sera appliqué la remise commerciale proposée par le candidat pour l'analyse de ce chantier type. $N_{2.1} = 20 \times \frac{P_{min}}{P}$ où P_{min} est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du montant total du chantier et P est le coût de l'offre considérée au regard du montant total du chantier. Sous-critère 2.2 (noté sur 20 points) : Somme des montants relatifs au BPU (« Total BPU » figurant au BPU renseigné par le candidat) $N_{2.2} = 20 \times \frac{P_{min}}{P}$ où P_{min} est le coût de l'offre de prix la moins élevée au regard du montant correspondant au total du BPU des offres analysées et P est le coût de l'offre considérée au regard du montant correspondant au BPU concerné, montant tel qu'il figurera sur le BPU (ligne « Total du BPU »)

Critère :

Type : Qualité

Description : 3e critère : Protection de l'environnement (10 points) - N3 Dispositions envisagées en matière de protection de l'environnement et de limitation des nuisances de chantier. -Politique générale -Respect de l'air - Emissions sonores -Respect de l'insertion du chantier -Effluents de chantier - Gestion des déchets

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante : 1. la valeur technique (50 points) 2. le prix (40 points) 3. les performance en matière de protection de l'environnement (10 points) Chaque critère sera affecté d'une note qui permettra l'établissement d'une note globale N (maxi 100 points) à l'aide de la formule suivante : $N = N_1 + N_2 + N_3$ La meilleure offre étant celle ayant la note globale N la plus élevée.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Ville de Bobigny

Section 6 - Résultats

Valeur approximative des accords-cadres : 1,200,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS TERIDEAL L'EDEN VERT

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot n°1 : Entretien du patrimoine arboré - SAS TERIDEAL EDEN VERT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Place sur la liste des lauréats : 1

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°1 : Entretien du patrimoine arboré - TERIDEAL L EDEN VERT

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 20/11/2025

Date de conclusion du marché : 03/12/2025

Organisation qui signe le marché : Ville de Bobigny

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS TERIDEAL - MABILLON

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot n° 2 : Entretien des espaces verts - TERIDEAL MABILLON

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n° 2 : Entretien des espaces verts - TERIDEL MABILLON

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 20/11/2025

Date de conclusion du marché : 05/01/2026

Organisation qui signe le marché : Ville de Bobigny

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7, rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : 0149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Bobigny

Numéro d'enregistrement : 21930008400015

Adresse postale : 31 Avenue du Président Salvador Allende

Ville : BOBIGNY

Code postal : 93000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : claire.porteneuve@ville-bobigny.fr

Téléphone : 0170324206

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SAS TERIDEAL L'EDEN VERT

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 320 585 185 00087

Ville : RUNGIS

Code postal : 94528

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SAS TERIDEAL - MABILLON

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 747 150 712 00095

Ville : Rungis

Code postal : 94528

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 2023eb62-9a70-41ff-b4f3-b3a03eb8a07c - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/01/2026 à 09:54

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2026